

## 64<sup>ème</sup> CRITERIUM DES CEVENNES CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'organisation et le Service presse du **64<sup>ème</sup> CRITERIUM DES CEVENNES** proposent deux formules

### PACK PRESSE

#### Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

#### Ce pack inclut :

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge,
- Une chasuble Média - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service presse en échange d'une caution de 30 Euros.

**Le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté**

### PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

#### Ce pack inclut :

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,
- Un accès aux classements et communiqués de presse,
- Un dossier de presse,
- Un badge.

---

Toute demande d'accréditation doit parvenir, par mail,  
**au plus tard le 20 octobre 2023 à l'adresse : [jacques.furet@bbox.fr](mailto:jacques.furet@bbox.fr)**  
Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **64<sup>ème</sup> CRITERIUM DES CEVENNES**.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

**Le Comité d'organisation et le Service presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.**

## 64<sup>ème</sup> CRITERIUM DES CEVENNES FORMULAIRE D'ACCREDITATION

### NOM DU MEDIA

TITRE : .....  
NOM : ..... PRENOM : .....  
TEL PORT : ..... MAIL : .....  
FONCTION : .....

### DESIGNATION

- 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
- 2- PRESSE SPECIALISEE
- 3- TELEVISION / RADIO
- 4- AGENCE PHOTO

- 5- SITE INTERNET D'INFORMATION
- 6- ATTACHE DE PRESSE/CHARGE DE COM
- 7- VIDEO
- 8- TEAM

### PERSONNES A ACCREDITER

NOM : ..... PRENOM : .....  
TEL PORT : ..... MAIL : .....  
FONCTION : .....  
LIGUE FFSA : .....  
N° DE CHASUBLE LIGUE : .....

NOM : ..... PRENOM : .....  
TEL PORT : ..... MAIL : .....  
FONCTION : .....  
LIGUE FFSA : .....  
N° DE CHASUBLE LIGUE : .....

### PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n° ..... Et/ou  Laissez Passer Média FFSA
- Lettre accréditive
- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

### PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive

### MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
- Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE : ..... LIEU : .....  
SIGNATURE

Document à renvoyer à : [jacques.furet@bbox.fr](mailto:jacques.furet@bbox.fr)  
Au plus tard le 20 octobre 2023